Edmundston États financiers consolidés au 31 décembre 2021

Rapport de l'auditeur indépendant	2 - 5
États financiers consolidés	
État consolidé des résultats et excédent accumulé	6
État consolidé de la situation financière	7
État consolidé de la variation de la dette nette	8
État consolidé de flux de trésorerie	9
Notes complémentaires	10 - 31
Annexes consolidées	32 - 38



Rapport de l'auditeur indépendant

Raymond Chabot Grant Thornton s.E.N.C.R.L. 507, rue Victoria Edmundston (Nouveau-Brunswick) E3V 2K9

T 506 739-1144

Monsieur le Maire et Membres du Conseil Edmundston

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés ci-après « les états financiers ») de Edmundston (ci-après « la municipalité »), qui comprennent l'état de la situation financière consolidée au 31 décembre 2021 et les états consolidés des résultats et excédent accumulé, de l'état de la variation de la dette nette et l'état de flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables, et les annexes consolidées.

À notre avis, les états financiers consolidés ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la municipalité au 31 décembre 2021 ainsi que des résultats et excédent accumulé de ses activités consolidés, de la variation de sa dette nette et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la municipalité conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers consolidés au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Membre de Grant Thomton International Ltd regt.com

Observation – informations financières établies à des fins fiscales

Nous attirons l'attention sur le fait que la municipalité inclut dans ses états financiers certaines informations financières qui ne sont pas exigées selon les Normes comptables canadiennes pour le secteur public. Ces informations, établies conformément aux normes exposées dans le guide sur la présentation des rapports financiers municipaux de la province du Nouveau-Brunswick présentées aux pages 27 et 31, portent sur l'établissement de l'excédent (du déficit) de l'exercice. Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ce point.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers consolidés conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers consolidés, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la municipalité à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la municipalité ou de cesser son activité, ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la municipalité.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles, individuellement ou collectivement, puissent influer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne:
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la municipalité;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la municipalité à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la municipalité à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle;

 nous obtenons des éléments probants suffisants et appropriés concernant l'information financière des entités et activités du groupe pour exprimer une opinion sur les états financiers consolidés. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit du groupe, et assumons l'entière responsabilité de notre opinion d'audit.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Raymond Chabot Grant Thorn ton S.E. N.C. R. L.

Comptables professionnels agréés

Edmundston Le 19 avril 2022

Edmundston État consolidé des résultats et excédent accumulé

pour l'exercice terminé le 31 décembre 2021

		2021	2020
	Budget		
	(non audité)		
	(note 25)	Réel	Réel
	\$	\$	\$
devenus Iandat d'impôts fonciers	23 914 218	24 185 805	22 720 207
restations de services à d'autres gouvernements (Page 32)	1 162 179	1 221 277	23 720 297 1 197 368
restations de services à d'adities gouvernements (Page 32) rentes de services, amendes et autres revenus (Page 32)	3 453 565	2 402 667	2 948 954
ubvention de financement et de péréquation	3 453 565	2 402 007	2 340 334
ommunautaire	5 441 542	5 573 703	5 702 768
utres transferts gouvernementaux	62 872	3 673 149	1 431 763
utres revenus propres sources (Page 32)	722 082	881 133	1 571 918
Contributions des entrepreneurs et autres organismes		687 793	148 554
rais aux usagers - Eau et égouts	6 093 930	5 982 632	6 010 403
'entes utilité électrique - Distribution	31 701 829	30 554 565	31 322 440
entes utilité électrique - Génération	2 620 321	2 628 745	3 200 223
levenus d'intérêts	178 238	156 945	193 570
	75 350 776	77 948 414	77 448 258
épenses (Pages 33 - 38)			
ervices gouvernementaux généraux	4 855 890	4 958 976	3 937 800
ervices de protection	10 418 553	10 551 485	10 093 314
ervices de transport	9 295 802	9 545 174	9 359 688
ervices d'hygiène	833 884	809 495	900 293
ervices de développement	1 687 052	1 792 427	1 447 357
Services récréatifs et culturels	8 769 906	8 204 159	7 696 081
approvisionnement en eau et évacuation des eaux usées	6 825 242	6 669 863	6 202 826
Itilité électrique - Distribution Itilité électrique - Génération	31 826 307	30 279 729	31 585 292
justement pour paiements versés en remplacement	2 200 618	2 019 728	2 918 532
'impôts fonciers			14 073
erte sur cession d'immobilisations corporelles		140 957	395 928
	76 713 254	74 971 993	74 551 184
xcédent (déficit) de l'année (note 22)	(1 362 478)	2 976 421	2 897 074
excédent accumulé au début de l'année			114 447 039

Les notes complémentaires et les annexes consolidées font partie intégrante des états financiers consolidés.

Edmundston État consolidé de la situation financière

au 31 décembre 2021

	2021	2020
	\$	\$
CTIFS FINANCIERS		
ncaisse (note 4)	21 822 504	14 109 272
épôts à terme	218 779	178 479
omptes à recevoir	744 000	4 000 - 4-
Général Eau et égouts	711 832 1 083 215	1 629 515 1 186 318
Utilité électrique	3 878 593	4 375 689
Gouvernement fédéral et ses agences (note 5)	752 178	121 870
Province du Nouveau-Brunswick (note 6)	376 813	11 513
	28 843 914	21 612 656
ASSIFS mprunts bancaires (note 16)	7 695 000	3 254 602
omptes fournisseurs et autres dettes de fonctionnement (note 7)	9 370 813	8 147 637
etenues de garantie	505 523	106 913
evenus différés (note 8)	1 996 675	906 308
ébentures (note 9)	51 717 000	59 094 000
ettes à long terme (note 10)	80 000	40 000
ongés de maladie (note 11)	3 312 000	3 312 000
	<u>74 677 011</u>	74 861 460
ETTE NETTE	(45 833 097)	(53 248 804)
ACTIFS NON FINANCIERS		
mmobilisations corporelles (note 19)	341 048 393	333 080 187
mortissement cumulé (note 19)	(180 003 445)	
	161 044 948	163 205 574
tocks de fournitures	1 860 262	1 844 871
rais payés d'avance	148 534	216 852
xcédent découlant du régime de retraite (note 12)	3 099 887	5 325 620
	5 108 683	7 387 343
	166 153 631	170 592 917
EXCÉDENT ACCUMULÉ	120 320 534	117 344 113

Les notes complémentaires et les annexes consolidées font partie intégrante des états financiers consolidés.

Pour le conseil,

Maire

Edmundston État consolidé de la variation de la dette nette

pour l'exercice terminé le 31 décembre 2021

		2021	2020
	Budget (non audité)	Réel	Réel
	\$	\$	\$
Excédent (déficit) pour l'année	(1 362 478)	2 976 421	2 897 074
Actifs en construction au début		1 883 626	1 082 968
Actifs en construction à la fin		(2 275 473)	(1 883 626)
Acquisition d'immobilisations corporelles	(9 901 731)	(8 735 515)	(6 658 736)
Produits de la cession d'immobilisations corporelles	•	176 651 [°]	83 854
Amortissement des immobilisations corporelles	10 970 380	10 970 380	11 088 080
Perte sur cession d'immobilisations corporelles		140 957	395 928
	1 068 649	2 160 626	4 108 468
Acquisition de stocks de fournitures		(1 860 262)	(1 844 871)
Consommation des stocks de fournitures		1 844 871	1 788 138
Acquisition des charges payées d'avance		(148 534)	(216 852)
Utilisation des charges payées d'avance		216 852	211 659
Excédent découlant du régime de retraite à la fin		(3 099 887)	(5 325 620)
Excédent découlant du régime de retraite au début		5 325 620	5 653 187
		2 278 660	265 641
Diminution (augmentation) de la dette nette	(293 829)	7 415 707	7 271 183
Dette nette au début de l'exercice	(53 248 804)	(53 248 804)	(60 519 987)
Dette nette à la fin de l'exercice	(53 542 633)	(45 833 097)	(53 248 804)

Les notes complémentaires et les annexes consolidées font partie intégrante des états financiers consolidés.

Edmundston État consolidé de flux de trésorerie

pour l'exercice terminé le 31 décembre 2021

	2021	<u>2020</u>
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT	Φ	Φ
Excédent de l'année Éléments hors caisse	2 976 421	2 897 074
Amortissement des immobilisations corporelles	10 970 380	11 088 080
Perte sur cession d'immobilisations corporelles	140 957	395 928
Variation nette d'éléments du fonds de roulement (note 3)	<u>5 513 087</u>	269 351
Flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement (a)	19 600 845	14 650 433
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT EN IMMOBILISATIONS CORPOREI ET BIENS LOUÉS EN VERTU DE CONTRATS DE LOCATION-ACQUI Immobilisations corporelles et biens loués en vertu de contrats de location-acquisition Cession d'immobilisations corporelles et biens loués en vertu de		(7 459 394)
contrats de location-acquisition	176 651	83 854
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement en immobilisations corporelles et biens loués en vertu de contrats de location-acquisition ACTIVITÉS DE PLACEMENT Placements et flux de trésorerie liés aux activités de placement		(7 375 540) (57 571)
·	(40 300)	(3/-3/1)
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Emprunts bancaires Débentures	4 440 398	(1 938 149)
Remboursements de débentures	9 473 000 (16 850 000)	9 638 000 (13 653 000)
Dettes à long terme	40 000	40 000
Remboursements de dettes à long terme		(309 810)
Remboursements d'obligations en vertu de contrats de location-		(=== 3.0)
acquisition		(42 170)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	(2 896 602)	(6 265 129)
Augmentation de la trésorerie	7 713 232	952 193
Encaisse au début	14 109 272	13 157 079
Encaisse à la fin	21 822 504	14 109 272

⁽a) Les intérêts encaissés au cours de l'exercice s'élèvent à 156 945 \$ (193 570 \$ pour l'exercice terminé le 31 décembre 2020). Les intérêts versés au cours de l'exercice s'élèvent à 1 571 527 \$ (2 079 347 \$ pour l'exercice terminé le 31 décembre 2020).

Les notes complémentaires et les annexes consolidées font partie intégrante des états financiers consolidés.

au 31 décembre 2021

1 - STATUTS ET OBJECTIF DE L'ORGANISME

La ville d'Edmundston, fut incorporée comme ville par la Loi sur les municipalités du Nouveau-Brunswick en 1905 et par la suite a fait l'objet d'une fusion avec la Ville de Saint-Basile, le Village de Saint-Jacques et le Village de Verret en vertu de l'article 2, le 25 mai 1998, pour devenir Edmundston. La municipalité est exemptée d'impôt sur le revenu en vertu de l'alinéa 149 (1)(c) de la Loi de l'impôt sur le revenu. La municipalité s'est donné l'énoncé de vision suivante : "Une ville énergétique, ouverte et créative!".

2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Les états financiers consolidés de la municipalité ont été préparés par la direction et reposent sur les observations de l'administration présentées conformément aux normes comptables canadienne pour le secteur public, comme le recommande le *Manuel de comptabilité de CPA Canada pour le secteur public*.

Les aspects importants des méthodes comptables adoptées par la municipalité sont les suivants :

Entité publiante

Les états financiers reflètent les actifs, les passifs, les revenus, les dépenses et les changements à la dette nette et au flux net de trésorerie de l'entité publiante. L'entité publiante comprend toutes les organisations et entreprises responsables de l'administration des affaires et des ressources de la municipalité et qui sont la propriété de la municipalité ou qui sont contrôlées par elle. Ceci inclus la gestion d'un club de golf, un centre des arts et autres activités administratives.

Les transactions et les soldes interservices sont éliminés.

Les entités comprises dans les états financiers consolidés sont les suivantes :

Centre des Arts La Petite Église d'Edmundston Inc.

Gestion Edmundston Golf Management Inc.

Moitié-Moitié Centre Jean-Daigle Inc.

Budget

Les montants inscrits aux présents états financiers ont été approuvés par le conseil le 3 novembre 2020 et par le Ministre des gouvernements locaux le 17 novembre 2020.

Transferts gouvernementaux

Les transferts gouvernementaux sont comptabilisés dans les états financiers comme des revenus au cours de la période où les activités donnant lieu au transfert se produisent, à la condition que les transferts sont autorisés, que tous les critères d'admissibilité sont satisfaits et que des estimations raisonnables des sommes peuvent être faites. Les transferts reçus pour lesquels des dépenses n'ont pas encore eu lieu sont compris dans les revenus différés.

Comptabilisation des recettes

Les recettes non affectées sont enregistrées sur la base de la comptabilité d'exercice et sont constatées lorsque la somme recouvrée est raisonnablement assurée. Les contributions avec restrictions sont comptabilisées en tant que revenu de l'année auquel les frais connexes sont engagés.

Les autres recettes sont enregistrées lorsqu'elles sont réalisées.

au 31 décembre 2021

2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Revenus différés

Les revenus différés comprennent les subventions, les contributions et les autres sommes reçues de tierces parties en vertu de la législation, de règlements et d'ententes et qui peuvent seulement être utilisées pour certains programmes, pour l'achèvement de travaux particuliers ou pour l'achat d'immobilisations corporelles. Les revenus sont comptabilisés au cours de la période où les dépenses reliées sont encourues, les services sont rendus ou les immobilisations corporelles sont acquises. De plus, tous les fonds de parties externes et les revenus limités par entente ou législation sont comptabilisés comme revenus différés jusqu'à ce qu'ils soient utilisés pour les fins précisées.

Recours à des estimations

La préparation des états financiers en conformité avec les NCCSP exige que la direction effectue des estimations et formule des hypothèses qui ont une influence sur les montants déclarés à l'actif et au passif et sur la déclaration des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers, ainsi que sur les montants déclarés de revenus et de dépenses au cours de l'exercice. Les résultats peuvent être différents de ces estimations. Les principales estimations effectuées sont reliées à la provision pour créances douteuses, à la provision pour avantages futurs des employés, à la durée de vie utile des immobilisations corporelles et certains passifs courus.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de la municipalité est de présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires, incluant les découverts bancaires dont les soldes fluctuent souvent entre le positif et le négatif, ainsi que les placements dont l'échéance n'excède pas trois mois à partir de la date d'acquisition ou rachetables en tout temps sans pénalité.

Actif non financier

L'actif non financier n'est pas disponible pour dégager tout passif existant et il est conservé pour utilisation dans la prestation de services. Il a une durée utile allant au-delà de l'année courante et sa vente n'est pas prévue dans le cadre normal des activités. L'évolution de l'actif non financier au cours de l'année, ainsi que l'excédent des revenus sur les dépenses représente l'évolution de l'actif financier net pour l'année.

Évaluation des stocks

Les stocks de fournitures sont constitués principalement de pièces et de matériaux d'entretien des routes, des systèmes d'eau et d'égout et énergie. Ils sont évalués au plus faible du coût d'achat et de la valeur nette de réalisation selon la méthode du coût moyen pondéré.

au 31 décembre 2021

2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles acquises sont comptabilisées au coût. Lorsque la municipalité reçoit des contributions sous forme d'immobilisations corporelles, le coût de celles-ci correspond à la juste valeur à la date de la contribution.

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût d'achat, ce qui comprend toutes les sommes reliées directement à l'acquisition, la construction, l'aménagement ou l'amélioration de l'actif. Le coût d'achat, moins la valeur résiduelle, des immobilisations corporelles est amorti selon la méthode linéaire pendant la durée de vie utile des immobilisations comme suit :

	Périodes
Améliorations foncières	5-25 ans
Bâtiments	20-60 ans
Véhicules	7-25 ans
Outillage et matériel	3-15 ans
Installations de traitement	20-60 ans
Installations électriques	20-60 ans
Routes, rues, trottoirs, caniveaux, réseau eau et égouts	15-50 ans

Actif en construction

L'actif en construction n'est pas amorti avant que l'actif ne soit disponible pour un usage productif.

Contribution d'immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles reçues comme contributions sont comptabilisées à leur juste valeur à la date de réception et elles sont aussi comptabilisées comme revenus.

Réduction de valeur

Lorsque la conjoncture indique qu'une immobilisation corporelle ne contribue plus à la capacité de la municipalité de fournir des biens et des services, ou que la valeur des avantages économiques futurs qui se rattachent à une immobilisation corporelle est inférieure à sa valeur comptable nette, le coût de l'immobilisation corporelle est réduit pour refléter la baisse de valeur. Toute moins-value sur les immobilisations corporelles est passée en charges à l'état des résultats et aucune reprise de moins-value ne peut être constatée ultérieurement.

Avantages futurs des employés

La municipalité a reconnu ses obligations en vertu des régimes postérieurs à l'emploi et les coûts connexes, net des actifs du régime. La municipalité a un avantage de congés de maladie tel que documenté dans la note 11 et un régime de retraite tel que documenté dans la note 12.

Information sectorielle

La municipalité est diversifiée et offre une grande gamme de services à ses résidents. Aux fins de la gestion des rapports, les opérations et les activités de la municipalité sont organisées et signalées par fonction. Cette présentation a été créée dans le but d'enregistrer des activités spécifiques pour atteindre certains objectifs conformément à des règlements spéciaux, des restrictions ou des interdictions. Les services municipaux sont fournis par les départements suivants :

au 31 décembre 2021

2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Services d'administration générale

Cette section est responsable du financement global et de l'administration locale de la municipalité. Ceci comprend les fonctions du conseil, la gestion générale et financière, les questions juridiques et de conformité avec la législation ainsi que les relations civiques.

Services de protection

Cette section est responsable de la prestation des services de police, la protection contre les incendies, des mesures d'urgence, du contrôle des animaux et autres mesures de protection.

Services de transport

Cette section est responsable de l'entretien des routes, des services de circulation et de stationnement et autres fonctions reliées.

Services d'hygiène

Cette section est responsable de l'enlèvement des déchets solides.

Services de développement

Cette section est responsable de la planification et du zonage, du développement communautaire, du tourisme et autre services de développement et promotionnels.

Services récréatifs et culturels

Cette section est responsable de l'entretien et de l'exploitation des installations récréatives et culturelles incluant les piscines, les arénas, les parcs et terrains de jeux et autres établissements récréatifs et culturels.

Systèmes d'eau et d'égouts

Cette section est responsable de la fourniture de services d'eau et d'égouts, y compris l'entretien et l'exploitation des réseaux souterrains, des usines de traitement, des réservoirs et des lagunes.

Systèmes d'énergie

Cette section est responsable de la fourniture de services d'électricité, y compris l'entretien des lignes électriques et installations électriques.

au 31 décembre 2021

3 - INFORMATIONS SUR LES FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉS

La variation nette d'éléments du fonds de roulement se détaille comme suit :

Comptes à recevoir Comptes fournisseurs et autres dettes de fonctionnement Retenues de garantie Revenus différés Congés de maladie Stocks de fournitures Frais payés d'avance Excédent découlant du régime de retraite	2021 \$ 522 274 1 223 176 398 610 1 090 367 (15 391) 68 318 2 225 733 5 513 087	2020 \$ (780 366) 483 247 (73 934) 587 763 (213 000) (56 733) (5 193) 327 567 269 351
4 - ENCAISSE		
	2021	2020
Encaisse - affecté Encaisse - non affectée	9 256 713 12 565 791	\$ 6 226 913 7 882 359
	21 822 504	14 109 272
5 - COMPTES À RECEVOIR DU GOUVERNEMENT FÉDÉRAL ET DE	SES AGENCES 2021	2020
Agence du revenu du Canada (remboursement de TVH) Patrimoine Canada	\$ 683 728 68 450	\$ 85 892 35 978
	752 178	121 870
6 - COMPTES À RECEVOIR DU GOUVERNEMENT DU NOUVEAU-BR	RUNSWICK 2021	2020
	\$	\$
Ministère des transports et infrastructure	352 679	44 = 1=
Société de développement régional	24 134	11 513
	376 813	11 513

Edmundston Notes complémentaires au 31 décembre 2021

7 - COMPTES FOURNISSEURS ET AUTRES DETTES DE FONCTION	INEMENT	
	2021	2020
	\$	\$
Comptes fournisseurs et charges à payer	7 285 623	6 429 998
Salaires à payer	1 123 509	799 085
Intérêts courus	122 644	174 660
Sommes à remettre à l'État	90 563	97 401
Dépôts des abonnés	550 797	505 798
Dépôts des entrepreneurs	<u>197 677</u>	140 695
	9 370 813	8 147 637
8 - REVENUS DIFFÉRÉS		
0 - NEVEROS DILI ENES	2021	2020
	\$	\$
Transferts gouvernementaux différés	1 701 049	798 666
Revenus différés général	295 626	107 642
3	1 996 675	906 308
9 - DÉBENTURES		
	2021	2020
	\$	\$
FONDS GÉNÉRAL DE CAPITAL	•	•
Corporation de financement des municipalités du Nouveau- Brunswick		
BE3, 1,65 % - 4,25 %, échu au cours de l'exercice BG4, 1,65 % - 3,8 %, échéant en 2027, DC #10-0022, #10-0071,		4 873 000
#11-0004, #11-0051, #11-0072, #11-0110 et #12-0005 BH7, 1,35 % - 3,8 %, échéant en 2032, DC #11-0004, #11-0051 et	2 352 000	2 877 000
#11-0110	152 000	189 000
BI3, 1,35 % - 4 %, échéant en 2033, DC #11-0051, #11-0072, #12-0024 et #12-0044	1 306 000	1 656 000
BK1, 1,15 % - 4,15 % échéant en 2034, DC #11-0004, #11-0110,	1 000 000	1 000 000
#12-0024, #12-0083, #13-0027, #13-0047, #13-0054 et #13-0060 BM3, 0,95 % - 2,8 % échéant en 2025, DC #05-0015, #13-0027,	1 219 000	1 504 000
#14-0001 et #14-0026	1 101 000	1 361 000
BO5, 1,45 % - 2,9 %, échéant en 2026, DC #15-0023	374 000	457 000
BP4, 1,2 % - 2,95 %, échéant en 2026, DC #16-0009	522 000	699 000
BQ4, 1,2 % - 2,7 % échéant en 2027, DC #15-0023, #16-0009 BU5, 2,55 % - 3,7 %, échéant en 2038, DC #15-0083, #16-0009,	1 170 000	1 356 000
#17-0010 et #17-0085	4 732 000	5 106 000
BW7, 1,95 % - 2,45 % échéant en 2029, DC #18-0016	4 732 000 1 513 000	1 722 000
BY7, 1,95 % - 2,45 % echeant en 2029, DC #16-0016 BY7, 0,5 % - 2,3 %, échéant en 2035, DC #09-0032, #17-0010,	1 513 000	1 122 000
#18-0016, #19-0018 et #20-0022	4 023 000	4 504 000
BZ5, 0,3 % - 2,3 %, échéant en 2031, DC #09-0032 et #10-0071	4 104 000	. 23. 000
	22 568 000	26 304 000

Edmundston Notes complémentaires au 31 décembre 2021

9 -	DEB	ENTL	JRES	(suite)

3 - DEDENTONES (Suite)		
	2021	2020
FONDS DE CAPITAL EAU ET ÉGOUTS	\$	\$
Corporation de financement des municipalités du Nouveau-		
Brunswick		
		
BE4, 1,65 % - 4,25 %, échu au cours de l'exercice		289 000
BI4, 1,35 % - 3,25 %, échéant en 2023, DC #11-0051 et #11-0086	110 000	163 000
BK2, 1,15 % - 3,45 %, échéant en 2024, DC #11-0051, #12-0024 et		
#13-0027	429 000	564 000
BM4, 0,95 % - 2,8 %, échéant en 2025, DC #13-0027 et #14-0026	112 000	138 000
BP6, 1,2 % - 2,95 %, échéant en 2026, DC #05-0034, #13-0027,		
#14-0026 et #15-0023	459 000	638 000
BQ5, 1,2 % - 1,85 %, échéant en 2022, DC #14-0026	12 000	24 000
BU6, 2.55 % - 3,4 %, échéant en 2028, DC #14-0026, #16-0009	371 000	443 000
BV5, 2,05 % - 2,3 % échéant en 2024, DC #07-0022	99 000	130 000
BW8, 1,95 % - 2,45 % échéant en 2029, DC #16-0009, #17-0059 et		
#18-0016	522 000	599 000
BY08 0,5 % - 1,8 %, échéant en 2030, DC #18-0016 et #19-0018	281 000	325 000
	2 395 000	3 313 000

au 31 décembre 2021

9 - DÉBENTURES (suite)

FONDS DE CAPITAL UTILITÉ ÉLECTRIQUE	<u>2021</u>	<u>2020</u>
Corporation de financement des municipalités du Nouveau- Brunswick		
BE5, 1,85 % - 4,25 %, échu au cours de l'exercice BG6, 1,65 % - 3,8 %, échéant en 2027, DC #09-0076 BH9, 1,35 % - 3,8 %, échéant en 2032, DC #10-0022, #11-0051 et	747 000	5 775 000 803 000
#12-0006 BI5, 1,35 % - 3,25 %, échéant en 2023, DC #11-0001 et #12-0024 BK3, 1,15 % - 3,45 %, échéant en 2024, DC #11-0051, #12-0024 et	1 424 000 14 000	1 583 000 20 000
#12-0040 BM5, 0,95 % - 3,25 %, échéant en 2030, DC #05-0004, #12-0040 et	659 000	866 000
#13-0027 BP6, 1,2 % - 3,55 %, échéant en 2031, DC #05-0004, #05-0034 et	1 616 000	1 820 000
#16-0070 BQ6, 1,2 % - 3,3 % échéant en 2032, DC #13-0027 BT5, 2,1% - 3 %, échéant en 2023, DC #14-0026 BV6, 2,05 % - 2,85 % échéant en 2029, DC #14-0026, #15-0023,	10 958 000 821 000 126 000	11 932 000 927 000 186 000
#17-0010 et #18-0016 BY9 0,5 % - 1,8 %, échéant en 2030, DC #09-0076 BZ6, 0,3 % - 2,3 %, échéant en 2031, DC #09-0076 et #09-0137	673 000 4 347 000 5 369 000	756 000 4 809 000
	26 754 000 51 717 000	29 477 000 59 094 000

L'approbation de la Commission des emprunts de capitaux par les municipalités a été obtenue pour les débentures.

Les paiements requis sur le principal pendant les cinq prochaines années sont les suivants :

	Capital <u>Général</u>	Capital Eau et égouts	Capital <u>Utilité électrique</u>	Total
2022	3 326 000 \$	549 000 \$	2 849 000 \$	6 724 000 \$
2023	2 963 000 \$	550 000 \$	2 826 000 \$	6 339 000 \$
2024	2 648 000 \$	468 000 \$	2 805 000 \$	5 921 000 \$
2025	2 372 000 \$	264 000 \$	2 621 000 \$	5 257 000 \$
2026	1 977 000 \$	216 000 \$	2 592 000 \$	4 785 000 \$

au 31 décembre 2021

10 - DETTES À LONG TERME	2021	2020
CENTRE DES ARTS LA PETITE ÉGLISE D'EDMUNDSTON INC.	\$	\$
Emprunt, garanti par le gouvernement du Canada, sans intérêt jusqu'au 31 décembre 2022 (a)	40 000	40 000
GESTION EDMUNDSTON GOLF MANAGEMENT INC.		
Emprunt, garanti par le gouvernement du Canada, sans intérêt jusqu'au 31 décembre 2022 (a)	40 000 80 000	40 000

(a) Les entités ont bénéficié d'emprunts de 60 000 \$ chacune en vertu du programme Compte d'urgence pour les entreprises canadiennes. Si les entités remboursent un montant totalisant 40 000 \$ de l'emprunt d'ici le 31 décembre 2022, aucune autre somme ne sera remboursable. Sinon, le solde de l'emprunt portera intérêt au taux de 5 % et pourra être soit remboursable en 36 versements mensuels, capital et intérêts, soit remboursable à l'échéance le 31 décembre 2025.

Étant donné que l'aide gouvernementale de 20 000 \$ n'est pas remboursable si les entitsé remboursent le montant de 40 000 \$ d'ici le 31 décembre 2022, ce montant a été constaté aux résultats au moment de l'octroi à titre d'autres transferts gouvernementaux.

Après la fin de l'exercice, le gouvernement du Canada a annoncé qu'il prolongeait de un an (soit du 31 décembre 2022 au 31 décembre 2023) la date limite de remboursement des emprunts obtenus en vertu du programme Compte d'urgence pour les entreprises canadiennes. À compter du 1er janvier 2021, le solde de l'emprunt portera intérêt au taux de 5 % et sera remboursable à l'échéance le 31 décembre 2025.

11 - CONGÉS DE MALADIE ACCUMULÉS

La municipalité offre un congé de maladie qui se cumule à raison d'une journée par mois pour les cadres municipaux et les employés du Local 60 (cols bleus et blancs). Les employés cadres peuvent cumuler un maximum de 260 jours de congés de maladie tandis que les employés du Local 60 (cols bleus et blancs) peuvent cumuler jusqu'à un maximum de 130 jours. La municipalité offre aussi un congé de maladie qui se cumule à raison de 10 heures par mois pour les pompiers du Local 60. Ces pompiers du Local 60 peuvent cumuler un maximum de 2 080 heures. La municipalité offre un congé de maladie qui se cumule à raison de 12 heures par mois pour les policiers du Local 558 jusqu'à un maximum de 2 080 heures. Un employé peut prendre un congé avec solde pour une durée égale au congé de maladie cumulé.

Une évaluation actuarielle a été réalisée sur le plan des 198 employés en conformité avec SP 3255. La méthode actuarielle utilisée est la méthode de répartition des prestations projetées au prorata des services. L'évaluation était basée sur un certain nombre d'hypothèses concernant des événements futurs, comme l'augmentation des taux d'intérêts, les salaires, le roulement du personnel et la retraite. Les hypothèses utilisées reflètent les meilleures estimations de la municipalité.

au 31 décembre 2021

11 - CONGÉS DE MALADIE ACCUMULÉS (suite)

Les principales hypothèses de l'évaluation sont comme suit :

- taux d'actualisation des engagements de 5 %;
- taux d'augmentation annuel des salaires de 3,5 %;
- l'âge du décès a été déterminé selon la Table CPM 2014 pour le secteur public, projetée selon l'année de naissance à l'aide de l'échelle d'amélioration B, rajustée selon la taille ;
- l'âge de sortie a été déterminé selon les taux liés à l'âge ;
- l'âge de retraite a été déterminé selon les taux liés à l'âge et au service, et
- nombre de jours de congés de maladie utilisés par année :
 - o Personnel cadre: 5,7
 - Local 60 (cols bleus et blancs): 10,3
 - o Local 60 (pompiers): 7,0
 - Local 558 (policiers): 6,5

Le passif non capitalisé était estimé à 3 312 000 \$ au 31 décembre 2021 (3 312 000 \$ aux 31 décembre 2020). Une somme de 4 922 819 \$ a été reconnue dans les budgets d'opérations depuis l'exercice terminé le 31 décembre 2012.

12 - OBLIGATIONS DÉCOULANT DU RÉGIME DE RETRAITE

Régime de retraite à prestations déterminées

La municipalité finance un régime de retraite contributif à prestations déterminées pour pratiquement tous ses employés. La moyenne d'âge des 185 employés couverts par le régime est de 46,4 ans. Actuellement, le régime profite à 150 retraités ayant un âge moyen de 69,8 ans.

Retraite normale

La date normale de retraite est le premier jour du mois qui coïncide avec ou qui suit le soixante-cinquième anniversaire de naissance du participant.

Retraite anticipée

Le participant peut prendre sa retraite le premier jour de tout mois compris dans la période de dix années précédant la date normale de retraite.

Les montants des cotisations à payer afin de capitaliser les prestations relatives au service accompli par les participants sont déterminés comme suit pour les employés autres que les cadres désignés :

- Les cotisations salariales: 9 % du salaire.
- La cotisation patronale: 5,94 % de la masse salariale.

De plus, la cotisation annuelle d'équilibre au montant de 811 561 \$ et les frais non liés aux placements au montant de 150 000 \$ sont assumés par l'employeur.

au 31 décembre 2021

12 - OBLIGATIONS DÉCOULANT DU RÉGIME DE RETRAITE (suite)

Les montants des cotisations à payer afin de capitaliser les prestations relatives au service accompli par les participants sont déterminés comme suit pour les cadres désignés :

• La cotisation patronale: 14,94 % des salaires.

Les paiements de prestations aux retraités pendant l'année représentent environ 3 048 905 \$ (3 019 981 \$ en 2020). L'actif du fonds de pension est investit dans des actions canadiennes, des actions étrangères, des titres à revenus fixes et des placements à court terme.

Des évaluations actuarielles aux fins de la comptabilité sont faites annuellement à l'aide de la méthode de répartition des prestations projetées. La plus récente évaluation actuarielle a été effectuée le 31 décembre 2020 et, à ce moment, le régime de retraite avait un excédent actuariel au titre des prestations constituées de 3 099 887 \$.

L'évaluation actuarielle était fondée sur un certain nombre d'hypothèses à propos d'événements futurs tels que les taux d'inflation, les taux d'intérêts, les augmentations de salaire, le roulement du personnel et la mortalité. Les hypothèses qui ont été utilisées correspondent aux meilleures estimations de la Ville.

Les hypothèses les plus importantes de l'évaluation étaient les suivantes :

- le taux d'actualisation des engagements est de 5,4 %:
- le taux d'augmentation des salaires est de 3,5 % (néant pour les participants invalides);
- le taux d'augmentation du maximum des gains admissibles (MGA) est de 3 %;
- le taux d'augmentation du plafond de rente de la Loi de l'impôt sur le revenu du Canada est de 3 %;
- le taux d'inflation attendu est de 2 %;
- le taux d'indexation des rentes pour lesquelles une revalorisation est prévue est de 0,1 % sauf pour les rentes au titre des services auprès de Saint-Basile qui sont indexées à 2 % par année;
- le taux d'intérêt sur les cotisations salariales est de 3 %.

Les contributions combinées de l'employeur et des employés cette année étaient de 3 142 538 \$ (3 029 754 \$ en 2020).

Les actuaires de la municipalité n'ont pas encore fait, en date des états financiers, l'évaluation actuarielle afin de déterminer la position du régime au 31 décembre 2021.

L'état de la situation financière du régime au 31 décembre 2020 était la suivante :

Actifs de continuité	78 384 569
Passif actuariel	
Participants actifs et invalides	32 859 208
Participants retraités et bénéficiaires	42 235 600
Participants sortis avec droits acquis	189 874
Passif actuariel total	75 284 682
Excédent du régime	3 099 887

au 31 décembre 2021

13 - ÉVENTUALITÉS

Dans le cours normal des opérations, la municipalité peut être impliquée dans différentes réclamations ou poursuites judiciaires. Étant donné que le résultat final en matière de réclamations et de procédures judiciaires en instance ne peut, en date du 31 décembre 2021, être prédit avec certitude, la direction et le conseil sont d'avis que la résolution de ces affaires n'aura pas de conséquences négatives importantes puisque la municipalité maintient une police d'assurance qui la couvre pour des montants jugés appropriés.

De plus, la municipalité garanti la marge de crédit de l'organisme Gestion Edmundston Golf Management Inc. Le risque maximal en vertu de cette garantie est de 140 000 \$ cependant le montant maximal permis est de 40 000 \$. La municipalité estime que la probabilité d'avoir à engager des coûts importants en raison de cette garantie est faible.

14 - ENGAGEMENTS

La municipalité s'est engagée par contrat jusqu'en 2022 pour l'entretien et le déblaiement de la neige, jusqu'en 2022 pour l'enlèvement et le transport des ordures ménagères, jusqu'en 2024 pour la location d'équipements de bureau, jusqu'en 2024 pour une contribution à un organisme dans le but d'opérer un aéroport et jusqu'en 2026 pour la location d'équipement de sécurité. Le solde des engagements suivant ces contrats s'établit à 1 528 620 \$. Les paiements minimums exigibles au cours des cinq prochains exercices sont :

2022 - 1 220 110 \$ 2023 - 174 115 \$ 2024 - 99 115 \$ 2025 - 17 640 \$ 2026 - 17 640 \$

L'engagement pour l'entretien et le déblaiement de la neige et pour l'enlèvement et le transport des ordures ménagères seront renouvelable annuellement avec un accord mutuel entre la municipalité et les contracteurs.

La municipalité s'est engagée, selon l'entente signée avec la province du Nouveau-Brunswick sous le programme "Programme d'infrastructure - Canada-Nouveau-Brunswick", à contribuer au fonds de réserve de capital eau et égouts, une somme annuelle de 25 000 \$ pour une période minimale de 25 ans devant se terminer en 2026, ou jusqu'à ce que le fonds de réserve ait atteint la somme de 625 000 \$.

15 - PRÉSENTATION DE L'INFORMATION FINANCIÈRE À LA PROVINCE DU NOUVEAU-BRUNSWICK

La municipalité respecte les normes comptables du *Manuel de comptabilité de CPA Canada* pour le secteur public (le *Manuel*). La municipalité est aussi tenue de respecter les normes exposées dans le guide sur la présentation des rapports financiers municipaux de la province du Nouveau-Brunswick. Les différences dans les méthodes comptables comprennent la méthode pour comptabiliser les immobilisations corporelles, les virements gouvernementaux et les frais à payer pour la caisse de retraite et les avantages complémentaires de retraite. Le *Manuel* exige également la consolidation entière des fonds.

La note 22 présente un rapprochement de la présentation des fonds exigée par la province du Nouveau-Brunswick et de la présentation selon le *Manuel* pour l'exercice considéré.

au 31 décembre 2021

16 - CONFORMITÉ DES EMPRUNTS À COURT TERME

La municipalité a l'autorité ministérielle pour les emprunts à court terme suivants :

Fonds de capital général:

DC #15-0083 DC #19-0018 DC #20-0008 DC #20-0022 DC #21-0003 Utilisé sous forme d'emprunts bancaires Non utilisé	300 000 \$ 6 298 616 \$ 2 500 000 \$ 115 000 \$ 3 700 000 \$ 12 913 616 \$ 5 711 000 \$ 7 202 616 \$
Fonds de fonctionnement général:	
Autorisé Utilisé	1 000 000 \$
Non utilisé	1 000 000 \$
Fonds de capital eau et égouts:	
DC #19-0018 DC #20-0008 DC #21-0003	820 904 \$ 350 000 \$ 275 000 \$
Utilisé sous forme d'emprunts bancaires	1 445 904 \$ 898 000 \$
Non utilisé	547 904 \$
Fonds de fonctionnement eau et égouts:	
Autorisé Utilisé	2 000 000 \$ 316 000 \$
Non utilisé	1 684 000 \$
Fonds de capital utilité électrique:	
DC #19-0018 DC #20-0008 DC #21-0003	445 000 \$ 240 000 \$ 486 000 \$ 1 171 000 \$
Utilisé sous forme d'emprunts bancaires	770 000 \$
Non utilisé	401 000 \$

au 31 décembre 2021

16 - CONFORMITÉ DES EMPRUNTS À COURT TERME (suite)

Fonds de fonctionnement utilité électrique:

Autorisé	4 500 000 \$
Utilisé	\$
Non utilisé	4 500 000 \$

Emprunt d'exploitation

Ainsi que le prescrit la Loi sur les municipalités, les emprunts pour financer les affaires courantes du fonds de fonctionnement général sont limités à 4 % du budget de fonctionnement de la municipalité. Les emprunts pour financer les affaires courantes des fonds des services publics sont limités à 50 % du budget de fonctionnement pour l'année. En 2021, la municipalité s'est conformée à ces restrictions.

Emprunt inter fonds

Le guide servant à la préparation des rapports financiers municipaux exige que les emprunts inter fonds à court terme soient remboursés l'année suivante à moins que l'emprunt soit pour un projet de capital. Les montants payables entre les fonds sont en conformité avec cette exigence.

17 - EXCÉDENT/DÉFICIT AU FONDS D'EAU ET ÉGOUTS

La Loi sur les municipalités exige que les excédents/déficits au fonds d'eau et égout soient absorbés par un ou plusieurs des quatres budgets de fonctionnement à compter de la deuxième année suivante. L'excédent à la fin de l'année est le suivant :

	2021	2020
	\$	\$
2021 - Excédent	28 564	
2020 - Excédent	29 909	29 909
2019 - Excédent		33 190
	58 473	63 099

18 - FRAIS DE DISTRIBUTION D'EAU

Les frais de distribution d'eau respectent les limites autorisées par le règlement 81-195 sous la Loi sur les municipalités et est déterminé en fonction du pourcentage applicable des dépenses du réseau de l'eau pour la population.

Notes complémentaires au 31 décembre 2021 **Edmundston**

S
Щ
닉
滿
2
0
ď
2
O
Ũ
ć
ž
ō
Ĕ
4
S
Ĭ
=
9
5
3
3
_
6
-

	Total	2021 2020 \$		327 129 942	8 476 486	202 765 (2 729 006)	333 080 187		13 159 956 325	62 340	110		169 874 613	163 205 574	92 340 557		7	163 205 574	
	·			333 080 187	10 811 954	(2 843 748)	341 048 393		169 874 613		10 970 380	(841 548)	180 003 445	161 044 948	91 075 778	46 796 023	986 873	161 044 948	
	Actifs en	construction	7	1 883 626	2 076 439	(1 684 592)	2 275 473							2 275 473	685 193	1 383 267		2 275 473	
Routes, rues,	caniveaux et réseau eau et	égouts	•	132 156 024	4 465 338	(295 269)	136 326 093		87 268 460		3 823 827	(282 327)	90 809 960	45 516 133	32 821 513			45 516 133	
	Installations	électriques	•	67 621 594	214 575	(18 750)	67 817 419		24 211 071		2 083 246	(000 9)	26 288 317	41 529 102		41 529 102		41 529 102	
	Installations	de traitement	•	11 188 942	50 832		11 239 774		8 167 671		227 530		8 395 201	2 844 573	2 844 573	200		2 844 573	
	Outillage et	matériel	•	18 358 042	1 082 514	(180 995)	19 259 561		10 859 079		1 289 808	(180 995)	11 967 892	7 291 669	5 079 628	846 834	430 194	7 291 669	
		Véhicules	•	12 023 773	949 309	(622 998)	12 350 084		5 113 497		740 888	(331 082)	5 523 303	6 826 781	4 949 054	1 081 092	197 888	6 826 781	
		Bâtiments	•	66 213 540	1 124 810		67 338 350		27 608 881		2 210 294		29 819 175	37 519 175	35 924 561	1 134 973	103 769	37 519 175	
PORELLES	Améliorations	foncières	•	15 152 065	165 550	(41 144)	15 276 471		6 645 954		594 787	(41 144)	7 199 597	8 076 874	5 129 999	42 064	255 022	8 076 874	
ONS COR		Terrains	•	8 482 581	682 587		9 165 168							9 165 168	6 485 830	778 691	12 400	9 165 168	
19 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES			Coût	Solde d'ouverture	3	rialisert de breis foues en vertu de contrats de location- acquisition Dispositions de l'exercice	Solde de fermeture	Amortissement accumulé	Solde d'ouverture Amortissement cumulé d'un	transfert de biens loués en vertu de contrats de location	Amortissement de l'exercice	Amortissement accumule sur dispositions	Solde de fermeture	Valeur nette des immobilisations corporelles	Compose de : Fonds general	Fonds eau et egouts Fonds utilité électrique	Fonds reserve Entités contrôlées		

Les bâtiments incluent des oeuvres d'arts d'un montant de 246 715 \$ (246 715 \$ au 31 décembre 2020) qui ne sont pas amortissables.

Edmundston Notes complémentaires au 31 décembre 2021

20 - BIENS LOUÉS EN VERTU DE CONTRA	TS DE LOCATION-ACQUISITION	
	2021	2020
Coût	\$	\$
Solde d'ouverture Transfert aux immobilisations corporelles Solde d'ouverture et de fermeture		202 765 (202 765)
Amortissement accumulé		
Solde d'ouverture Transfert aux immobilisations corporelles Solde de fermeture		62 340 (62 340)

Notes complémentaires au 31 décembre 2021 **Edmundston**

	Total	2020	€	100	1 197 368	2 948 954		5 702 768	1 431 763	1 571 918		148 554	6 010 403	31 322 440	3 200 223	193 5/0	77 448 258		20 627 181	40 360 211	11 088 081	7 000 / 10	44 070	14 0/3	395 928	74 551 184	2 897 074
	Total	2021	5	800 807 70	1 221 277	2 402 667		5 573 703	3 673 149	881 133		687 793	5 982 632	30 554 565	2 628 745	156 945	77 948 414		19 904 599	42 436 746	10 970 380	T 578 577			140 957	74 971 993	2 976 421
		Réserves	•													60 873	60 873										60 873
	Utilité	électrique	•			760 532	1		111 445					30 554 565	2 628 745		34 055 287		3 115 491	26 022 151	2 388 384	773 431			(10 158)	32 289 299	1 765 988
	Eau et	égouts	•						468 184	89 062			5 982 632			20 422	6 560 300		1874900	2 975 242	1 741 129	78 282			(5 546)	6 664 317	(104 017)
Récréatifs	et	culturels	*		5 914 691	1 260 747	2004	1 363 061	499 380			67 693					9 105 572		2 573 390	3 333 650	2 135 994	161 125			145 090	8 349 249	756 323
		Développement	\$		1 137 799	125 782	70.000	262 210	145 553								1 911 344		793 495	903 372	85 511	10 049				1 792 427	118 917
		Hygiène	S	!	562 397			129 606		25							692 057			809 190	308					809 495	(117 438)
		Transport	\$		6 269 371	15 505	000 61	1 444 798	1 430 441	228 575		620 100					10 368 361		3 028 009	2 995 843	3 265 014	256 308			11 571	9 556 745	811 616
377:		Protection	S		7 026 588	700 1.00		1 619 302	5 374	478 451							9 991 522		6 654 945	2 804 792	915 029	176 719				10 551 485	(559 963)
SECTORIE Services	gouvernemen-	taux généraux	5		3 274 959			754 726	1 012 772	84 991						75 650	5 203 098		1 864 369	2 592 506	439 014	63 087				4 958 976	244 122
21 - TABLEAU DE PRÉSENTATION SECTORIELLE Services				Revenus	Mandat d'impôts fonciers *	Prestations de services a d'autres gouvernements	ventes de services, amendes et autres reventus Subvention de financement et de péréguation	communautaire *	Autres transferts gouvernementaux	Autres revenus propres sources	Contributions des entrepreneurs et autres	organismes	Frais aux usagers - Eau et égouts	Ventes utilité électrique - Distribution	Ventes utilité électrique - Génération	Revenus d'intérêts		Dépenses	Salaires et bénéfices	Biens et services	Amortissement	Interets	Ajustement pour paiements versés en	d'impôts fonciers	Perte (gain) sur disposition d'immobilisations	colporates	Excédent (déficit) pour l'année

* Pour les fins de la presentation sectorielle, le mandat d'impôts fonciers ainsi que les subventions sans condition ont été répartis entre les différents départements selon les dépenses budgétées.

Notes complémentaires au 31 décembre 2021 **Edmundston**

22 - CONCILIATION DE L'EXCÉDENT (DÉFICIT) DE L'ANNÉE

Total	us.	2 976 421		93 310																				2 225 713	(100 994)	,	10 970 380		13 188 429	16 164 850	
Entités contrôlées	6	(111 659)																								301 730			301 730	190 071	
Réserves	s,	60 873											2 015 000			750 000		100 000	200		100 000								2 965 000	3 025 873	
Capital Électrique	s.	(2 449 806)										1 570 000											2 723 000				2 388 384		6 681 384	4 231 578	
Fonctionnement Utilité Électrique	49	4 215 795		30 942								(1 570 000)									(100 000)		(2 723 000)	000	(25 473)) :: all			(4 163 658)	52 137	
Capital Eau et égouts	5	(1 316 301)							875 000														918 000				1 741 129		3 534 129	2 217 828	
Fonctionnement Eau et égouts	G	1 212 283		29 909		525 000			(875 000)									(400,000)	(100 000)				(918 000)	100 100	(12.393)	(22)			(1 183 719)	28 564	
Capital Général	•	(4 436 626)					240 818																3 736 000				6 840 867		10 817 685	6 381 059	
Fonctionnement Général	40	5 801 862		32 459		(625 000)	(240 818)						1000	(000 610 7)		(120 000)							(3 736 000)	100	(63 128)	(30.1.20)	(22,122)	ļ	(5 764 122)	37 740	
		Excédent (déficit) pour l'année	Ajustement à l'excédent (déficit) annuel pour le financement requis	Excédent d'avant demière année	Transferts de fonds	Coût de l'eau	Fonds de fonctionnement general au fonds de capital général	Fonds de fonctionnement eau et	egouts au fonds de capital eau et énouts	Fonds de fonctionnement utilité	électrique au fonds de capital utilité	électrique	Fonds de fonctionnement général au	Fonds de fonctionnement général au	fonds de réserve fonctionnement	géneral	Fonds de fonctionnement eau et	egouts au tonds de reserve de capital	eau et egouts Fonde de fonctionnement utilité	e au fonds de résen	capital utilité électrique	Remboursements du principal des	dettes a long terme	Provison pour obligation decoulant du	regime de retraite Drovision pour connes de maladies courts	Contributions aux entites contrôlees	Dépenses d'amortissement	3 3	Total d'ajustements à l'excédent (déficit) de l'année	Excédent des fonds pour l'année	

Notes complémentaires au 31 décembre 2021 **Edmundston**

Total Total 2020 \$ \$ \$	56 713 6 226 913 4 356 8 283 12 400	469 6 247 596	60 873 66 643 965 000 505 000 225 873 571 643
	9 256 713 4 356 12 400	9 273 469	60 873 2 965 000 3 025 873
Réserve Capital Utilité électrique	1 437 095 853	1 437 948	11 092 100 000 111 092
Réserve Fonctionnement Utilité électrique	1 419 630 843	1 420 473	11 713
Réserve Capital Eau et égouts	1 958 593 1 015 12 400	1 972 008	10 064 100 000 110 064
Réserve Fonctionnement Eau et égouts	190 168	190 281	1 569
Réserve Capital général	2 484 543	2 485 026	11 443 2 015 000 2 026 443
SERVES Réserve Fonctionnement Général	1 766 684 1 049	1 767 733	14 992 750 000 764 992
23 - ÉTAT DES RÉSERVES F	Actifs Encaisse Comptes à recevoir Terrain d'utilité publique	Excédent accumulé	Revenus Intérêts Transferts inter-fonds Excédent pour l'année

au 31 décembre 2021

23 - ÉTAT DES RÉSERVES (suite)

Résolution du conseil concernant la contribution aux ou du transfert des réserves :

Proposé par le conseiller Gérald Morneault, appuyé par le conseiller Michel Serry que 750 000 \$ sera transféré du fonds de fonctionnement général au fonds de réserve fonctionnement général. (#2021-032)

Proposé par le conseiller Eric McGuire, appuyé par le conseiller Camille Roy que 250 000 \$ sera transféré du fonds de fonctionnement général au fonds de réserve capital général. (#2021-033)

Proposé par le conseillère Lise Ouellette, appuyé par le conseiller Charles Fournier que 200 000 \$ sera transféré du fonds de fonctionnement général au fonds de réserve capital général. (#2021-034)

Proposé par le conseiller Michel Serry, appuyé par le conseiller Éric McGuire que 500 000 \$ sera transféré du fonds de fonctionnement général au fonds de réserve capital général. (#2021-035)

Proposé par le conseiller Aldéo Nadeau, appuyé par le conseiller Éric Morneault que 1 065 000 \$ sera transféré du fonds de fonctionnement général au fonds de réserve capital général. (#2021-153)

Proposé par la conseillère Karen Power, appuyé par la conseillère Diane Bélanger-Nadeau que 100 000 \$ sera transféré du fonds de fonctionnement eau et égouts au fonds de réserve capital eau et égouts. (#2021-154)

Proposé par le conseiller Éric Morneault, appuyé par la conseillère Sylvie St-Onge que 100 000 \$ sera transféré du fonds de fonctionnement d'utilité électrique au fonds de réserve capital utilité électrique. (#2021-155)

Je certifie que les résolutions ci-haut sont des copies vraies et exactes des résolutions adoptées à la réunions extraordinaire publique du Conseil le 13 avril 2021 et à la réunions ordinaire publique du Conseil le 21 décembre 2021.

Marc Michaud Secrétaire municipal Edmundston Date

19 amil 2022

Notes complémentaires au 31 décembre 2021 **Edmundston**

EES
Ü
Ō
7
≥
\ddot{c}
S
H
E
M
SE
D
H
Ę
INEM
Ž
8
CTION
E FON
EF
ã
47
F
, W
24
-

Centre des arts La petite église Total Total d'Edmundston Inc. 2020	\$ \$ \$ \$ \$ \$ \$ \$ \$ \$ \$ \$ \$ \$ \$ \$ \$ \$ \$	355 509 604 801 199 612	512 117 1 433 059 1 242 988	430 975 1 377 337 1 520 391 401 179 1 187 266 883 187	29 796 190 071 637 204
Moitié-Moitié Centre Jean-Daigle Inc.	\$ 6 774	3 816	2 958	138 871	(6 401)
Gestion Edmundston Golf Management Inc.	\$ 1 163 460	245 476	917 984	807 491	166 676
	Actifs	Passifs	Excédent accumulé	Revenus Dépenses	Excédent (déficit) pour l'année

Les entités mentionnées ci-haut sont incluses dans les états financiers

Edmundston Notes complémentaires au 31 décembre 2021

S
I
B
PUBLIC
IR
TEL
F
S
Щ
S
2
JS
ĸ
Z
8
ō
Ž
S
JT /
7
2
2
Ш
ET SELO
-
淵
8
J BUDG
8
5
Ā
LIÉ /
3
5
≥
ō
ŭ
-
2
The state of the s
=
7
≥
O
F
S
Š
Ŋ
Ш
Q
-
Щ
O
ğ
BC
4
25

				Amortissement			
		Eau et	Utilité	des	Entités		
	Général	égouts	électrique	immobilisations	contrôlées	Transferts	Total
	\$	\$	\$	49	₩	€>	\$
Revenus							070 770
Mandat d'impôts fonciers	23 914 218						4 462 479
Prestations de services a d'autres gouvernements	210 012 1		337 477		4 240 754	(040,000)	2 452 555
Ventes de services, amendes et aufres revenus	7 742 045		99/ 1//		1 249 / 54	(2.10 000)	5 441 542
Subvention de innancement et de perequation confinultation	246 144 0		00000		41,000		272 62
Autres transferts gouvernementaux	17 189	40.050	70 003		000 /1		722 082
Autres revenus propres sources	250 579	49 050				(000 303)	6 002 020
Frais aux usagers - Eau et egouts		6 618 930	701			(000 676)	0 030 350
Ventes utilité électrique - Distribution			31 /01 829				570 107 10
Ventes utilité électrique - Generation			7 620 321				1.76 0.70 7
Revenus d'interêts	125 000	53 238					176 236
I ransfert du fonds de reserve fonctionnement general au fonds	000					(000 000)	
de ronctionnement general	22 450	000	20.043			(230 000)	
Excedent d'avant-demiere annee	32 459	- 11	30 942			(95 510)	
	33 357 664	6 751 127	35 153 541		1 266 754	(1 178 310)	75 350 776
Dépenses							
Services gouvernementaux généraux	4 207 720			439 014		209 156	4 855 890
Services de protection	9 848 542			915 029		(345 018)	10 418 553
Services de fransport	5 769 746			3 265 014		261 042	9 295 802
Services d'Invalène	833 579			305			833 884
Services de dévelonnement	1 591 306			85 511		10 235	1 687 052
Conjugat réordoptife et culturale	720			2 052 055	1 084 495	(145 900)	8 769 906
Approximation and contained for containing the containing of the containing the c		A 04E C4A		4 744 429		168 499	6 825 242
Approvisionnement en eau et evacuation des eaux usees		410016	11	1 741 123		100 400	24 020 247
Utilite electrique - Distribution				ה ה ה ה		554 079	31 020 307
Utilité électrique - Génération			1 011 516	788 914		400 188	2 200 618
Ajustement pour paiement tenant lieu d'impôt foncier							
Frais du service de la dette							
Paiements des débentures et dettes à long terme	3 728 000	917 014	2 715 000			(7 360 014)	
Intérêts, frais bancaires et frais de débenture	804 515	133 499	889 441			(1 827 455)	
Escomptes et mauvaises créances	20 000	35 000	44 826			(98 826)	
Transfert du fonds de fonctionnement général au fonds de							
capital général	250 000					(220 000)	
Transfert du fonds de fonctionnement général au fonds de							
réserve fonctionnement général	25 000					(22 000)	
Transfert du fonds de fonctionnement eau et égouts au fonds							
de capital eau et égouts		200 000				(200 000)	
Transfert du fonds de fonctionnement eau et égouts au fonds							
de réserve de capital eau et égouts		20 000				(20 000)	
Transfert du fonds de fonctionnement utilité électrique au						1000	
fonds de capital utilité électrique			800 000			(800 000)	
	33 357 664	6 751 127	35 153 541	10 886 441	1 084 495	(10 520 014)	76 713 254
Excédent (déficit)				(10 886 441)	182 259	9 341 704	(1 362 478)

		2021	2020
	Budget (non audité)	Réel	Réel
•	\$	\$	\$
PRESTATIONS DE SERVICES À D'AUTRES GOUVER	•	•	Ψ
Province du Nouveau-Brunswick	IVE IVE I S		
Incendies	308 242	323 365	332 557
Police	5 200	7 466	8 576
Transport	356 000	359 470	357 755
Centre de communication	492 737	530 976	498 480
	1 162 179	1 221 277	1 197 368
	1 102 170	1 221 277	1 137 300
VENTES DE SERVICES, AMENDES ET AUTRES REVENUS			
Arénas	163 800	80 424	114 802
Centre Jean-Daigle	585 140	254 977	302 000
Pavillon sportif	300 100	142 388	185 387
Golf	539 650	544 230	584 570
Services récréatifs	21 500	12 769	9 765
Services culturels	76 505	31 153	34 457
Frais de services	45 000	54 985	48 552
Location d'équipement	396 787	411 831	405 930
Licences, permis et amendes	120 000	92 093	133 435
Vente et location d'équipement	344 979	310 072	441 447
Taxe d'hébergement	460 000	272 939	437 083
Moitié-Moitié Centre Jean-Daigle Inc.	209 104	138 871	193 740
Centre des arts	191 000	<u>55 935</u>	<u>57 786</u>
	3 453 565	2 402 667	2 948 954
AUTRES REVENUS PROPRES SOURCES			
Autres revenus	66 951	105 838	726 567
Autres revenus - Police	397 387	405 442	412 796
Autres revenus - Services d'eau et d'égout	23 500	63 512	82 502
Voirie	135 000	211 024	238 764
Loyer - Bâtiments	24 700	24 048	25 057
Services administratifs	8 000	5 822	5 875
Épuration et écoulement	25 550	25 550	25 550
Services techniques	40 994	39 897	54 807
·	722 082	881 133	1 571 918

		2021	2020
	Budget		-
	(non audité)	Réel	Réel
	\$	\$	\$
SERVICES GOUVERNEMENTAUX GÉNÉRAUX			
Législative			
Maire	37 880	31 991	24 056
Conseillers	132 921	105 536	81 886
Autres frais législatifs	<u>75 793</u>	74 986	43 568
	246 594	212 513	149 510
Administration			
Administration	402 198	534 001	131 716
Secrétaire municipal	53 888	79 792	30 565
Trésorerie	742 317	839 035	661 486
Tourisme	651 080	458 090	651 468
Personnel	464 411	343 100	295 879
Immeubles à bureaux	1 217 095	1 106 228	974 231
Informatique	361 535	397 032	233 991
Agents d'arrêtés (recouvrement)	2 602	(1 193)	(4 430)
Secrétariat à la Jeunesse	66 000	65 632	65 458
Frais relatifs à la pandémie		40 905	222 076
Congés de maladie et excédent découlant du			
régime de retraite		332 771	(34 667)
Amortissement des immobilisations corporelles	439 014	439 014	452 979
Frais de débenture	51 992	33 934	36 162
Intérêts sur dettes à long terme	137 164	63 087	71 376
Mauvaises créances	20 000	15 035	
	4 609 296	4 746 463	3 788 290
	4 855 890	4 958 976	3 937 800

		2021	2020
•	Budget		
	(non audité)	Réel	Réel
•	\$	\$	\$
SERVICES DE PROTECTION	•	,	•
Centre 911	1 271 987	1 230 980	1 154 407
301.113 3 1 1			1 104 401
Service de police			
Administration	645 480	520 181	1 003 173
Lutte contre la criminalité	4 156 913	3 935 659	
Circulation			3 771 845
+ ·· · + · · · · ·	66 458	53 984	40 376
Poste et bâtiments	466 060	447 985	440 989
Véhicules	183 410	162 199	174 707
Contrôle des animaux	18 800	15 286	20 484
Geôlier	33 047	22 399	23 020
Service des mesures d'urgences	8 002	7 134	1 941
Congés de maladie et excédent découlant du			
régime de retraite		557 135	(57 955)
Intérêts sur dettes à long terme	151 229	148 487	227 969
Amortissement des immobilisations corporelles	732 865	732 865	753 664
	6 462 264	6 603 314	6 400 213
Protection contre les incendies			
Administration	400 865	256 839	444 544
Lutte contre les incendies	1 501 957	1 527 095	1 415 663
Brigade d'incendies	169 760	110 396	108 915
Prévention	143 229	143 278	122 237
Poste et bâtiments	132 174	133 519	132 136
Véhicules	125 400	149 179	
	125 400	149 179	93 599
Congés de maladie et excédent découlant du		400 400	(40.700)
régime de retraite	400.404	186 489	(18 763)
Amortissement des immobilisations corporelles	182 164	182 164	205 848
Intérêts sur dettes à long terme	28 753	28 232	34 515
	2 684 302	2 717 191	2 538 694
	10 418 553	10 551 485	10 093 314

_		2021	2020
	Budget (non audité)	Réel	Réel
	\$	\$	\$
SERVICES DE TRANSPORT			
Administration - Transport routier	611 761	531 321	664 200
Entretien des rues - Été	2 174 705	1 790 718	1 621 450
Entretien des rues - Hiver	1 834 739	2 081 516	2 187 755
Aménagement paysager	294 812	443 830	465 430
Trottoirs	26 000	17 613	3 493
Égouts pluviaux	142 500	148 316	183 080
Éclairage des rues	492 000	500 737	502 142
Circulation	102 720	107 380	104 258
Stationnement	84 027	77 730	89 064
Autres	6 482	12 409	7 136
Congés de maladie et excédent découlant du			
régime de retraite		312 282	(32 354)
Amortissement des immobilisations corporelles	3 265 014	3 265 014	3 225 616
Intérêts sur dettes à long terme	261 042	256 308	338 418
	9 295 802	9 545 174	9 359 688
,			
SERVICES D'HYGIÈNE			
Collecte, transport et enfouissement	833 579	809 190	899 988
Amortissement des immobilisations corporelles	305	305	305
	833 884	809 495	900 293
SERVICES DE DÉVELOPPEMENT			
Développement économique	402 851	428 901	340 400
Planification et gestion des infrastructures	261 757	297 344	235 353
Inspecteurs en bâtiments et urbanisme	383 378	382 142	404 772
Environnement durable (recouvrement)	81 419	73 678	(14 304)
Évènements	88 647	88 642	104 285
Tours de communication	3 993	(306)	3 365
Développement urbain	165 900	96 797	50 154
Aéroport	150 000	150 000	150 000
Commission d'urbanisme	53 361	53 361	60 789
Congés de maladie et excédent découlant du		50 001	30 703
régime de retraite		126 308	(11 699)
Amortissement des immobilisations corporelles	85 511	85 511	107 176
Intérêts sur dettes à long terme	10 235	10 049	17 066
-	1 687 052	1 792 427	1 447 357

		2021	2020
	Budget		
	(non audité)	Réel	Réel
	\$	\$	\$
SERVICES RÉCRÉATIFS ET CULTURELS	·	•	•
Récréatifs			
Administration	692 420	836 534	689 576
Sports	1 352 101	1 174 342	1 072 257
Arénas	576 373	579 808	532 625
Centre Jean-Daigle	1 203 375	869 265	973 120
Parcs et terrains de jeux	973 533	650 124	674 543
Golf	626 671	543 200	490 437
Moitié-Moitié Centre Jean-Daigle Inc.	217 404	145 272	188 232
Congés de maladie et excédent découlant du			
régime de retraite		256 983	(22 939)
Amortissement des immobilisations corporelles	2 112 055	2 135 994	2 127 951
Intérêts sur dettes à long terme	164 100	161 125	195 482
	7 918 032	7 352 647	6 921 284
Culturels			
Socioculturel	478 238	462 424	454 841
Bibliothèque	173 516	175 774	167 658
Centre des arts	200 120	213 314	152 298
Contro des arts			
	<u>851 874</u>	<u>851 512</u>	774 797
	8 769 906	8 204 159	7 696 081

		2021	2020
	Budget (non audité)	Réel	Réel
	\$	\$	\$
APPROVISIONNEMENT EN EAU ET ÉVACUATION DES EAUX USÉES			
Approvisionnement en eau			
Administration	653 877	599 077	545 968
Facturation et perception	130 933	130 933	69 165
Force motrice et pompage	445 521	430 257	383 328
Purification et traitement	133 835	133 986	103 821
Transmission et distribution	1 654 680	1 543 828	1 377 351
Congés de maladie et excédent découlant du	1 004 000	1 343 020	1377331
régime de retraite		120 746	(19 921)
Amortissement des immobilisations corporelles	888 651	888 651	907 308
Frais bancaires	16 000	6 465	12 972
Intérêts sur dettes à court terme	10 000	1 775	5 420
Frais de débenture	5 000		906
Intérêts sur dettes à long terme	47 368	43 904	56 777
Escomptes	32 000	40 195	39 302
Mauvaises créances (recouvrées)	2 000	(20 083)	21 337
	4 019 865	3 919 734	3 503 734
Raccordement et évacuation des eaux usées			
Administration	429 582	420 504	406.022
Facturation et perception	429 562 87 289	429 581	406 932
Épuration et écoulement		87 289	46 110
Raccordement et écoulement	373 188 653 720	318 242 679 816	310 267
Station de levage			612 844
Pré-traitement	352 989	324 868	349 396
Congés de maladie et excédent découlant du		514	748
régime de retraite		33 626	(5 494)
Amortissement des immobilisations corporelles	852 478	852 478	907 681
Frais bancaires	10 124	4 191	8 648
Intérêts sur dettes à court terme	5 000	317	3 613
Frais de débenture	4 000	- • •	1 417
Intérêts sur dettes à long terme	36 007	32 596	42 706
Mauvaises créances (recouvrées)	1 000	(13 389)	14 224
	2 805 377	2 750 129	2 699 092
	6 825 242	6 669 863	6 202 826

		2021	2020
	Budget (non audité)	Réel	Réel
	\$	\$	\$
UTILITÉS ÉLECTRIQUES	Ψ	Ψ	Ψ
Utilité électrique - Distribution			
Achat d'énergie	24 651 015	22 700 070	04 000 404
Administration		23 790 978	24 623 134
Distribution	320 793	234 360	253 622
	1 896 338	1 831 702	1 728 973
Frais de gestion	2 093 411	1 584 572	2 002 023
Gestion et planification	117 551	98 501	84 644
Mise en marché et service à la clientèle	141 169	140 187	130 642
Électrométrie	472 481	487 273	434 497
Congés de maladie et excédent découlant du			
régime de retraite		131 383	16 333
Amortissement des immobilisations corporelles	1 599 470	1 599 470	1 616 376
Intérêts sur dettes à court terme	33 562	18 087	25 205
Frais de débenture	4 760		
Intérêts sur dettes à long terme	450 931	446 752	460 023
Mauvaises créances (recouvrées)	44 826	(83 536)	209 820
	31 826 307	30 279 729	31 585 292
Utilité électrique - Génération			
Administration	37 249	40 299	38 648
Frais de gestion	253 896	253 896	913 211
Gestion et planification	75 034	74 385	78 566
Opérations	585 056	407 303	473 018
Électrométrie	8 476	8 605	8 476
Lignes	51 805	26 323	15 630
Congés de maladie et excédent découlant du			
régime de retraite		67 017	8 497
Amortissement des immobilisations corporelles	788 914	788 914	783 176
Intérêts sur dettes à court terme	10 719	5 415	312
Frais de débenture	45 000	44 394	38 813
Intérêts sur dettes à long terme	344 469	303 177	560 185
3	2 200 618	2 019 728	2 918 532
	34 026 925	32 299 457	34 503 824